

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13/04/2021

DELIBERATION
n° CA - 2021 - 40

relative à la proposition des noms des nouveaux membres du Conseil des Sports

Vu le code de l'éducation, notamment son article D714-44

Vu les statuts du DAPS, notamment l'article 4

Considérant que le Conseil des Sports comprend, outre son président, les enseignants d'EPS affectés à l'établissement, les directeurs des composantes de l'Université et pour un mandat de deux ans renouvelable, à compter de leur désignation par le Conseil d'Administration sur proposition du président, après avis du directeur du DAPS, six étudiants participant à la vie sportive de l'Université, trois enseignants de l'Université relevant de disciplines autres que l'EPS, trois représentants des services administratifs et deux personnalités extérieures

Considérant que le mandat de deux ans des personnels administratifs, personnels enseignants est arrivé à son terme

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

La liste des neuf membres élus pour un mandat de deux ans, à compter de leur désignation par le Conseil d'Administration, est composée de :

Enseignants relevant de disciplines autres que l'EPS :

- ANDONOFF Éric – Professeur d'Informatique
- BLANCHET Adrien – Professeur de Mathématiques appliquées
- SOLE LAPORTE Isabelle – Professeur d'Economie-Gestion, élue CFVU

Personnels administratifs :

- GONDRAN Rémi – Direction du Patrimoine
- LABORDE Marc – Direction du Système d'Information
- ROBERT Laurence – Scolarité Générale

Étudiants :

- CALMETTES Chloé – VP affaires doctorales, élue CFVU et au Comité Directeur de l'association UTCAP
- DJIBO Hairaty - élue CFVU
- GUILBAUD-FORN Maximilien – élu au Comité Directeur de l'association UTCAP
- LAFOUX Mathieu – Membre de l'association UTCAP
- ROLLAND Théo – élu CFVU et au Comité Directeur de l'association UTCAP
- SALLES Mathias – VP étudiant et élu CFVU

Le président du conseil d'administration,



* Hugues KENFACK